



Le secteur de la coiffure : quelles perspectives pour cette activité très impactée par la crise sanitaire ?

Chaque mois, le Comité analyses sectorielles du Conseil supérieur vous propose un zoom sur l'un des 27 secteurs du commerce et de l'artisanat qu'il analyse. Coup de projecteur ce mois-ci sur le secteur de la coiffure.



PAR ÉLISE VERNEYRE,
CHARGÉE D'ÉTUDES,
CONSEIL SUPÉRIEUR



Jugés « non-essentiels », les salons de coiffure ont dû rester fermés en 2020 lors des confinements de printemps et de fin d'année, ce qui a entraîné une chute importante du chiffre d'affaires du secteur. Si le cabinet Xerfi anticipe un rebond de l'activité en 2021, celle-ci ne devrait toutefois pas retrouver son niveau d'avant-crise.

UN ENTREPRENEURIAT EN SALON QUI PERD DU TERRAIN FACE AU SEGMENT DE LA COIFFURE À DOMICILE

Après avoir fortement progressé jusqu'en 2016, en lien avec la mise en place du statut de micro-entrepreneur en 2009, le nombre d'établissements de coiffure a reculé en 2017 et 2018. 85 192 établissements étaient ainsi recensés en 2018 par l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec), un chiffre en baisse de 0,6 % en 2 ans.

Cette contraction s'explique principalement par l'affaiblissement de l'entrepreneuriat en salon face au segment de la coiffure à domicile qui répond à la fois au besoin des jeunes actifs de gagner du temps et à celui

des personnes âgées de limiter leurs déplacements.

Cette dynamique a entraîné un repli des effectifs salariés du secteur qui ont reculé de 2,6 % en 5 ans, pour tomber à 92 652 personnes en 2019.

La profession peine par ailleurs à attirer les jeunes, notamment en raison de la faiblesse des salaires.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORTE BAISSÉ EN 2020

Jugés « non-essentiels », les salons de coiffure ont dû rester fermés lors des confinements de printemps et de fin d'année, ce qui a grandement pénalisé l'activité en 2020.

L'obligation de respecter des contraintes sanitaires lors de la réouverture des salons a également contribué à la diminution de l'activité sur l'année en entraînant une baisse de la fréquentation. Parallèlement, les professionnels du secteur ont fait face à des frais supplémentaires relatifs au respect des mesures d'hygiène (achat de masques et de gel hydroalcoolique, nettoyage des blouses, etc.). L'annulation de

nombreux événements festifs tels que les mariages a également été préjudiciable à l'activité.

Le chiffre d'affaires des salons de coiffure a ainsi plongé de 19,5 % en valeur en 2020.

DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN 2021

Selon les prévisions du cabinet d'études Xerfi, l'activité du secteur rebondira en 2021, sans toutefois retrouver son niveau d'avant-crise. Si une partie des professionnels a légèrement augmenté ses tarifs, cela ne permettra toutefois pas de compenser les pertes de début d'année engendrées par le maintien des restrictions sanitaires.



Pour retrouver l'analyse complète « Coiffeur » réalisée par le Conseil supérieur et l'ensemble des fiches réalisées par le Comité analyses sectorielles, rendez-vous sur Bibliordre : www.bibliordre.fr